

Quelques jours après les mêmes eurent une conférence avec Mrs. les plénipotentiaires que S. M. I. avoit nommés pour traiter avec eux. M^r. de Swart, résident de la république, fut invité, par les plénipotentiaires russes à assister à cette conférence, dans laquelle après quelque délibération sur l'article, dont on n'avoit pas encore pu convenir, savoir lequel des officiers soit de l'Impératrice ou de la république, auroit le commandement des escadres ou vaisseaux de guerre, en cas de rencontre ou de jonction, on arrêta, qu'on inséreroit dans le traité, qu'on s'en rapporteroit sur ce sujet à l'usage établi entre les têtes couronnées & la république. Le jour suivant, Mrs. les plénipotentiaires firent rapport à S. M. I. du résultat de cette conférence, & cette Souveraine aiant approuvé en tous points ce qui s'y étoit passé, Mrs. les ambassadeurs & le résident de la république, après avoir préalablement échangé de part & d'autre les pleins-pouvoirs, ont signé, le 4 au soir, l'acte d'accession de la république au traité conclu entre les cours de Russie, de Suede & de Dannemarek, pour la protection du commerce & de la navigation de leurs sujets respectifs, & le soir, ces actes furent envoyés par les ambassadeurs de la république, par un courier à la Haye, afin d'être ratifiés par L. H. P. On est curieux de voir ce qui arrivera lorsque l'ambassadeur britannique aura notifié à l'Impératrice le traité de la Hollande avec l'Amérique, & la déclaration de guerre dont il a été suivi.